



L'époque de l'énergie gaspillée est révolue. Nous devons TOUS apprendre à utiliser l'énergie avec discernement. Dès aujourd'hui, Ferreyres s'engage dans une gestion responsable des ressources énergétiques. Subventions ou bourse LED, vous avez à disposition des moyens de changer votre façon de consommer l'énergie (voir pages 2 et 3). Economie d'énergie et promotion des énergies renouvelables seront les deux grands axes de notre concept énergétique.

Nos deux objectifs initiaux sont ambitieux :

- **10% d'électricité en 2015**
 - **15% d'énergie fossile de chauffage en 2020**
- Nous ne les atteindrons qu'avec VOUS !**

Lisez attentivement ce bulletin... et les suivants. Les informations qu'ils contiennent concernent forcément une fois ou l'autre votre situation.

AU COMPTEUR AUJOURD'HUI...

Au 1^{er} janvier 2013, les premières mesures entreprises par la commune ainsi que les quelques achats d'ampoules LED par des particuliers ont permis d'économiser l'équivalent de

10'942.8 kWh/an

soit **1,02%** de la consommation électrique 2011 de la commune .

SUBVENTIONS COMMUNALES

1.- Multiprise « Good-bye Stand-by »

Une multiprise avec interrupteur est offerte à chaque ménage (à retirer à l'administration communale). Cette mesure se veut avant tout symbolique et incitative.

Pourquoi et combien ?



Le trio PC-écran-imprimante consomme en moyenne 25W en mode veille. En comptant 4h d'utilisation par jour (=20h mode veille), vous économiserez 182 kWh par an, c'est-à-dire 36.- frs, si vous pensez simplement à éteindre la multiprise

2.- Ampoules LED & Bourse de prêt

La commune propose des ampoules LED de première qualité avec un rabais de 35%. De plus, dès le 01.01.2013, 10 ampoules LED / ménage sont payables sur 3 ans avec l'économie générée par ces ampoules sur la facture d'électricité (bourse de prêt LED). Renseignements auprès de l'administration communale.

Pourquoi et combien ?



Une seule ampoule LED (10W remplaçant une 60W) permet d'économiser 73 kWh/an, soit 14.- frs. Si chaque ménage s'équipe avec 10 ampoules LED, l'économie sera de quelque 70 MWh, soit 6,5% de la consommation globale du village. Mais chaque ménage pourra aussi voir sa facture baisser plus de 100.- frs/an.

3.- Analyse énergétique du bâtiment (CECB, thermographie,...)

Subvention de 200.- frs pour une analyse énergétique du bâtiment en vue d'une amélioration de son isolation.

Ce genre d'analyse est un premier pas dans l'assainissement énergétique d'une habitation, permettant de cibler les endroits à isoler.

Maximum 5 subventions par an.

4.- Appareils électroménagers classe A++(+)

Aide de 200.- frs à l'achat de l'un des appareils électroménagers suivants :

Réfrigérateur Congélateur Lave-linge Lave-vaisselle

dans la meilleure classe énergétique de sa catégorie (A++ ou A+++)

Une subvention par ménage, maximum 5 subventions par an.

Note : le site www.toppreise.ch fournit les meilleurs prix disponibles sur internet

5.- Panneaux solaires thermiques

Subvention de 200.- frs/m² à l'achat de panneaux solaires thermique pour production d'eau chaude. Maximum 1000.- frs/ménage, et maximum 20m²/an

Subvention cantonale : 1800.- frs / installation

6.- Subvention chauffage – abandon électricité/gaz/mazout pour bois

Subvention de 1500.- frs à l'achat d'un chauffage principal au bois (ou dérivés) pour remplacer un chauffage électrique (prioritaire), au gaz ou au mazout. Maximum 3 subventions/an.

Subvention cantonale pour abandon gaz et mazout (entre parenthèses, pour abandon électricité):

Chaudière à bûches CHF 2'500.- (CHF 5'000.-)

Chaudière à plaquettes ou pellets < 25 kW CHF 4'000.- (CHF 8'000.-)

Chaudière à plaquettes ou pellets > 25 kW CHF 1'500.- + 100.- / kW
(CHF 3'000.- +200.-/kW)

Bonus pour filtre à particules CHF 1'000.-

7.- Subvention réseau distribution – abandon électricité /mazout pour bois

Subvention de 1500.- frs pour l'installation d'un réseau de distribution lors de changement de chauffage électrique ou au mazout pour un chauffage bois. Maximum 3 subventions par an

Subvention cantonale : 8'000.- frs pour le réseau hydraulique d'une maison individuelle



BON A SAVOIR...

- Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus auprès de l'administration communale ou sur le site internet de la commune.
- Ces subventions et rabais sont strictement réservés aux habitations de Ferreyres. Aucun commerce ne pourra être fait des ampoules LED en dehors de la commune.
- Toutes ces subventions peuvent être cumulées avec les subventions cantonales.
- Conditions d'attribution des subventions : consulter le règlement du fonds communal d'encouragement pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, sur le site internet de la commune ou directement à l'administration communale.

BONNES ADRESSES

www.rojeco.ch

Notre fournisseur d'ampoules LED. Rabais de 35% sur toutes les ampoules. Condition : passer commande auprès de l'administration communale. Avec la bourse aux LED, achetez vos ampoules sans frais !

www.topten.ch

Site référençant les appareils les moins gourmands en énergie (ménage, mobilité, bureau, éclairage, chaudière à bois,...)

<http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/energie/subventions/domaines/>

Les subventions cantonales vaudoises évoquées dans ce papillon, ...et bien d'autres !

www.toppreise.ch

Les meilleurs prix sur le net pour l'électroménager, les ordinateurs, l'audio, etc... A mettre en relation avec le site topten.ch ci-dessus pour le choix des meilleures consommations d'énergie !

www.lasarraz.ch

Sous rubrique OFFICIEL, Cartes journalières CFF au prix de 40.- frs. Calendrier avec disponibilité des cartes.

Et bien sûr... www.ferreyres.ch (cliquer sur Energies)

Toutes les infos sur le concept énergétique de Ferreyres, les mesures mises en place au niveau communal, des liens pour le covoiturage, des documents utiles, etc...

Renseignements complémentaires auprès de l'administration communale

Ouverture : Les lundis de 18h30 à 19h30 et mercredis de 8h30 à 11h.

ou auprès de Nicolas de Rham – urbanisme@ferreyres.ch – 021/866.14.55